

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

de M. Viger. Mais ces deux vétérans politiques procédaient diversement pour arriver au même but ; l'un prétendait que le gouvernement responsable est une absurdité et une impossibilité, l'autre le défendait de toutes les forces de ses poumons et de toute l'énergie de sa plume, lors même qu'il en violait les principes les plus essentiels et les plus vitaux.

Mais considérons la question sous un autre point de vue, sous un point de vue plus important pour nous habitants du Bas-Canada. La majorité des représentants du Bas-Canada protesta contre l'Union en 1841 ; c'était bien, c'était un devoir et dans son droit, mais protester toujours eût été une absurdité, un suicide. Car pour faire ce protêt éternel dans la chambre, elle n'avait que les éléments que lui avait faits l'union de sorte que sur 84 membres, on n'en devait trouver jamais que 25 ou 26 pour signer ce protêt.

Canada, nous avons jugé à propos de DISSOUDRE le présent Parlement Provincial de Notre dite Province, lequel se trouve prorogé au QUATRIÈME jour de JANVIER prochain.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province: TÉMOIN Notre Très-Fidèle et Bien-aimé Cousin JAMES, COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE, Chevalier du Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

Par Ordre, FELIX FORTIER, C. C. C.

PROVINCE DU } ELGIN ET KINCARDINE. CANADA. } VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc.

ATTENDU que c'est Notre désir et détermination de rencontrer, aussitôt que faire se pourra, Notre Peuple de Notre Province du Canada, et d'avoir son avis en Parlement Provincial. Nous faisons connaître par les présentes Notre Volonté et Plaisir Royal de convoquer un Parlement Provincial, et Nous déclarons de plus que, de l'avis de Notre Conseil Exécutif. Nous avons ce jour donné des Ordres pour l'émanation de Nos Writs en due forme pour convoquer un Parlement Provincial dans Notre dite Province, lesquels writs seront en date du SIXIÈME jour de DÉCEMBRE, courant, et retournables le VINGT-QUATRIÈME jour de JANVIER prochain.

EN FOI DE QUOI, etc. Par Ordre, FELIX FORTIER, C. C. C.

PROVINCE DU } ELGIN ET KINCARDINE. CANADA. } VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc.

SACHEZ que, désirant et ayant résolu, aussitôt que faire se pourra, de rencontrer Notre Peuple de Notre Province du Canada, et d'avoir son avis en Parlement Provincial. Nous, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif de Notre dite Province, par ces présentes convoquons l'Assemblée Législative, dans et pour Notre dite Province, et la sommons de se réunir en Notre Cité de Montréal, en Notre dite Province, LUNDI, le VINGT-QUATRIÈME jour de JANVIER prochain, pour là et alors conférer et traiter avec les Grands Hommes et le Conseil Législatif de Notre dite Province.

EN FOI DE QUOI, etc. Par Ordre, FELIX FORTIER, C. C. C.

LA DISSOLUTION. Enfin la Proclamation si longtemps annoncée a été publiée hier soir dans un "Extraordinaire" de la Gazette Officielle. On s'attendait que la même feuille aurait annoncé la retraite de M. Papineau, la nomination de son successeur et les autres changements ministériels. Mais il n'en a rien été ; ce sera pour samedi prochain.

On parle de L'Hon. F. P. Bruneau, comme devant être fait Receveur-Général et encore de J. E. Turcotte comme le futur Solliciteur-Général. Ce pauvre M. Turcotte ! ses jours ne sont pas filés d'or et de soie. Savez-vous ce que l'on dit en ville ce matin ? C'est que les ministres hésitent beaucoup à prendre un collègue du calibre de M. Turcotte. Ils ont peur que ce soit le boulet du forçat, aux pieds de l'administration, qui boite déjà assez. Ils ont appris et la rumeur paraît fondée que les cinq comtés ne veulent pas plus l'un que l'autre de M. Turcotte pour représentant ; qu'il y a deux chances contre une qu'il ne sera pas élu. De là le retard à publier sa nomination ?

On dit que M. Polette se présente aux Trois-Rivières, et qu'il sera probablement le candidat élu. M. Désilets court le plus de chances à Nicolet, M. Guillet à Champlain, J. Gill, écr., à Yamaska. Nous sommes autorisé à dire que M. Jacob Dewitt va se présenter au comté de Beauharnois, M. James Leslie, de nouveau à Verchères. M. Norbert Dumas, avocat de Montréal, au comté de Leinster. M. Dumas sera une belle acquisition pour le parti de l'opposition. Ses talents et sa grande éloquence lui ont acquis beaucoup de réputation au barreau. Compatriotes le temps est arrivé ! c'est à vous de réunir vos efforts et de choisir des hommes capables, honnêtes et patriotes pour vous représenter. Gare aux loose fish, aux chercheurs de places, et aux éteignoirs ! Ils vous vendraient pieds et poings liés à vos ennemis politiques !

L'Adresse de l'Evêque de Kingston.—Nous avons lu attentivement le manifeste adressé par Mgr. Phelan et son clergé aux catholiques de Haut-Canada et après l'avoir lu, nous ne pouvons que joindre nos regrets à ceux de notre confrère des Mélanges Religieux et le condamner. L'intention de l'Evêque de Kingston, nous voulons bien le croire, était simplement de servir les intérêts religieux catholiques en Haut-Canada, mais il l'a fait d'une manière et dans un temps si peu convenables qu'il trouvera probablement peu d'apologistes, parmi les catholiques eux-mêmes. Quoiqu'il en dise, ce document contient des paragraphes tout politiques, qui tendent à influencer les élections et qui pour cela même n'auraient pas du venir du clergé de Kingston, plus que d'aucun autre.

Mais à la veille d'une grande lutte politique lancer à la publicité un écrit tendant à agiter les esprits immédiatement et directement, c'est descendre dans l'arène ; c'est faire ce que la presse anglaise appelle du "political capital" ou en faire faire aux autres. Voilà ce qui ne convient pas à des membres du clergé. Il faut laisser ce soin à d'autres. Les Mélanges Religieux ont fait sur ce document une critique sévère, mais pleine de raison et de sens. Nous lui savons gré de sa franchise. Voici la conclusion de son article. Nous pensons et nous croyons en effet que ce moment est le moins opportun possible, car c'est un moment où l'on ne pardonne guère une influence étrangère en matières d'élection ; c'est un moment où, comme nous le ferons voir plus bas, pareil Manifeste est propre à influencer beaucoup les élections. Nous ajoutons qu'il eût été préférable d'envisager les choses sous un point de vue différent. Il était très facile en effet, de traiter dans ce Manifeste tous les sujets qui y sont traités, il était très facile de parler du mode universitaire que désire le clergé catholique ; mais pour cela nous doutons fort qu'il fût nécessaire ou même utile de dire aux électeurs catholiques : "Votez pour ceux qui veulent ce mode universitaire, et repoussez tous les autres !" Ce n'était pas nécessaire, puisque la question ne se trouve pas là plus claire ou plus soutenue ; d'autre part, ce n'était pas utile, car c'est faire de ce Manifeste un vrai brandon de discorde. Nous savons fort bien que l'intention des respectables auteurs du Manifeste n'était que de servir la cause catholique ; mais en même temps nous ne pouvons nous empêcher, de regretter, d'abord l'apparition de ce document à la veille d'une lutte électorale par tout le pays, et ensuite l'appel aux électeurs. Nous le regrettons d'autant plus que ce document, donné tel qu'il est et à l'heure qu'il est doit avoir des conséquences qu'il eût été avantageux de prévenir.

Plusieurs des journaux torys en effet se servent de ce document pour prôner au parti réformiste une minorité dans le prochain parlement ; ils disent que c'est là "a bomb which, we imagine, must fall with serious effect in a particularly pugnacious part of the opposition ranks." Ils ajoutent que ce que les auteurs désirent, c'est le "College Bill" de la dernière session, et que "this added to the particular time of the manifeste, leaves no doubt of the intention !" Ainsi, la première conséquence, c'est que ce Manifeste est considéré comme devant produire de la division parmi les membres de l'opposition, et qu'ensuite on le regarde comme fait pour favoriser un parti, celui du ministère actuel, de ce ministère dont les réformistes, qui représentent la grande majorité de la population, veulent voir enfin finir le règne. De plus, d'après l'interprétation que l'on en fait et qui semble en général assez correcte, on dit au peuple : "Élisez des conservateurs ; n'écrivez pas des réformistes." Ceci est strictement vrai, car il est notoire que les réformistes ne veulent pas du bill de la dernière session. Ainsi encore, on fait de ce Manifeste une espèce de pivot qui doit servir de base aux prochaines élections ; on fait de ce Manifeste un document que l'on regarde comme destiné à influencer beaucoup les votes des électeurs, les choix qu'ils vont être appelés à faire. Voilà comment l'on regarde ce Manifeste. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de croire que l'intention de Mgr. Phelan et de son clergé était de servir la seule cause de la religion catholique dans le Haut-Canada. Nous disons que nous ne pouvons nous empêcher de le croire ; nous ajoutons cependant qu'il nous est tout à fait pénible et que nous regrettons sincèrement de voir que ce document ait été rendu public à pareille heure, et qu'il n'ait pas uniquement consisté à traiter la question universitaire, sans s'étendre aux matières d'élections, et aux choix que doivent faire les électeurs. Nous le regrettons bien vivement en vue des inconvénients du moment, et en vue surtout des conséquences que peut avoir plus tard cet événement.

Le gouvernement, dit une lettre de Rome publiée par la Semaine, en s'occupant des intérêts moraux du pays, ne perd pas de vue les intérêts matériels, qui sont la base de la richesse Publique. Il vient, par un édit récent, de décréter l'établissement des chambres de commerce et d'agriculture. Ces chambres seront au nombre de neuf. Elles seront établies dans les villes de Rome, Ancône, Bologne, Civita-Vecchia, Ferrare, Rimini, Sinigaglia, Urbino et Viterbe. On dit que cette mesure sera suivie d'une autre plus importante : celle de la création d'un nouveau ministère, qui aurait dans ses attributions le commerce, l'agriculture et les travaux publics.

Un incident qui aurait pu avoir des suites bien funestes, a eu lieu à la cathédrale hier soir, vers six heures à la suite de la cérémonie de l'archiconfrérie. Dans le moment le plus solennel où le silence et le recueillement régnaient dans le temple, à l'instant où la cloche allait annoncer l'adoration du Très-Saint Sacrement, une fille qu'on reconut ensuite être une folle qu'on laisse malheureusement errer dans les rues, éblouie sans doute par l'éclat des lumières qui brillèrent sur l'autel occupée de toute autre idée, cria au feu ! au feu ! On peut se faire une idée, de la confusion qu'il s'en suivit. Chacun cherchait à fuir et à sortir de l'église les personnes qui étaient dans les jubés surtout se précipitèrent dans les escaliers et se heurtèrent les uns contre les autres, au point que plusieurs furent renversées et foulées aux pieds. Personne n'a péri heureusement, et les craintes, furent bien tôt dissipées à la voix de Monseigneur Prince et de plusieurs membres du clergé qui s'efforcèrent de rassurer les fidèles et de rétablir l'ordre. Mais le cri au feu avait retenti au dehors, une cloche d'une maison de pompe avoisinante sonna l'alarme et presque toutes les pompes sortirent et cherchèrent le foyer de l'incendie. Ce ne fut que longtemps après, qu'on apprit de quoi il était question, et tout rentra dans l'ordre.

Election municipale.—M. C. S. Rodier, entrepreneur du faubourg St. Joseph, a été élu hier matin sans opposition au quartier St. Antoine, en remplacement de J. E. Mills écuyer décédé.

On lit dans la Gazette de Montréal, sous le chapitre "Nouvelles Télégraphiques" que le 22 novembre un M. Burnett Horrin fut assassiné à Kingston. M. Benson, Coronaire de Kingston, découvrit que l'un des meurtriers s'était sauvé à Montréal et l'autre à Toronto. Il écrivit immédiatement à ces deux places par le Télégraphe, et samedi dernier, ils furent arrêtés tous deux, un nommé George Hendersson, à Montréal, et l'autre D. Dool, à Toronto.

Nous appelons l'attention des hommes politiques sur l'excellent article publié aujourd'hui sur notre première page, que nous empruntons au Journal de Québec.

Nous lisons dans le Siècle de Paris du 27 octobre : On voyait autrefois à Bicêtre un peintre toujours en contemplation devant une toile blanche sur laquelle il se figurait avoir représenté le passage de la mer Rouge. Le malheureux artiste s'extasiait sur la vigueur des effets, sur la finesse des détails. Lui demandait-on où était la mer Rouge, — Elle s'est retirée, répondait-il ; les Israélites, — Ils sont passés ; les Egyptiens, — Ils vont venir. Et la toile restait blanche.

N'est-ce pas sur une pareille toile que M. Guizot prétend faire admirer chaque jour depuis sept ans le brillant coloris de sa grande politique ? Si on lui demande sur quel plan elle se dessine, dans quelle partie sont groupés les réformes et les progrès, — Ici, les voilà, reprend-il avec assurance. Ses amis ouvrent les yeux et laissant le maître à ses illusions, ils se retirent consternés en répétant : Rien, rien, rien ! Ce paragraphe peut fort bien s'appliquer à notre administration canadienne, qui elle aussi a consterné ses partisans et ses amis eux-mêmes par son incapacité, son immobilité, son énergie.

Nous voyons avec plaisir dans un journal anglais, que les dames de Bath ont souscrit la jolie somme de 2500 afin d'offrir au ci-devant représentant en Parlement de cette ville, J. A. Roebuck, écrivain, un témoignage de leur estime. Nos lecteurs n'ont pas oublié que pendant longtemps M. Roebuck a été notre agent en Angleterre et toujours, un éloquent et ardent champion des libertés coloniales.

GRAND MEETING A NEW-YORK.

Hier soir a eu lieu, dans le vaste salle du Tabernacle, le grand meeting en l'honneur de Pie IX, qu'avaient convoqué plus de cinq cents signatures de citoyens de toutes religions et de tous pays. Américains, Français, Irlandais, Italiens, Espagnols, Anglais, Suisses, Belges, etc., se confondaient là dans un commun hommage à l'apôtre du Christ et de la liberté. Le spectacle était magnifique. Divers régiments des milices de New-York, entre autres les gardes écossaises, les gardes de l'Indépendance, les fusiliers, les Tompkins blues et la compagnie française, assistaient à la réunion dans leurs brillants uniformes, et leurs emblèmes militaires traduisaient en quelque sorte aux yeux cette pensée exprimée plus tard par les orateurs et les vœux du meeting, à savoir qu'il n'y avait pas de des paroles au service de Pie IX, et que l'adresse du peuple américain était aussi signée par des épées.—Courrier E. U.

Opinion étrange de M. le Procureur-Général Badgley !—Nous apprenons de bonne autorité que le savant procureur général Badgley, dont les opinions légales feraient un curieux livre, si elles étaient amassées en un seul volume, a donné son opinion ces jours derniers, qu'il ne devait y avoir que six poils ou quartiers électoraux, au lieu de neuf que nous sommes en droit d'avoir, d'après la dernière loi de la corporation de Montréal, à laquelle s'appliquent les lois électorales en force. Cette opinion est trop absurde pour mériter aucun commentaire. Nous aimerions beaucoup savoir si réellement elle a été donnée ?

THEATRE ROYAL :—Hier soir, Messieurs les Officiers de la Garnison ont donné leur seconde représentation sous le patronage immédiat de Son Excellence le Gouverneur Général qui assistait au théâtre avec la Comtesse Elgin. Ils étaient entourés d'un brillant état-major et la salle était remplie d'un monde fashionable parmi lesquels brillaient au premier rang les Dames en très grand nombre revêtues de leurs toilettes les plus distinguées.

Les pièces choisies pour cette occasion se composaient de trois fort jolies comédies légères, portant nom "Used up" The Spitalfields Weaver et Young England, pièces dans lesquelles nous avons remarqué particulièrement le jeu excellent du major Granville du 23ième régiment, l'Hon. Mr. Egerton A. D. C. M. Rely du 23ième. M. Griffin, tous officiers amateurs et Mde et Madlle Hill. Tous ces messieurs et dames ont rivalisé à l'envi les uns des autres et nous pouvons ajouter que les plus médiocres surpassaient de beaucoup bien des artistes de profession, tels que plusieurs de ceux que l'on a vu cet été sur la scène de notre théâtre.

NOUVELLES DU MEXIQUE. Une dépêche Télégraphique nous annonce samedi le bruit courant qu'une révolution s'était élevée à Lundolaxara en faveur d'Herrera pour la Présidence. Une bataille sanglante aurait eu lieu entre ses troupes et ses opposants, conduits par les prêtres, dans laquelle le plus grand nombre furent tués. Le parti de l'église fut victorieux. Pauvre Mexique ! Rien de nouveau des Etats-Unis. Il y a maintenant deux ou trois malles en retard de ce côté, par le mauvais état des chemins, sans doute.

NOUVELLES D'EUROPE.

Par le packet New-York nous avons des nouvelles du continent jusqu'au 3 novembre. Le steamer français le Tonnerre a reçu ordre de se rendre à Niasport et de transporter en Italie 15,000 fusils de l'arsenal de Toulon, pour armer la garde nationale des Etats de l'Eglise et fournir au Pape d'autres munitions de guerre. La guerre civile est commencée en Suisse. La Diète Fédérale a résolu de mettre ses décrets à exécution. Le choléra diminue beaucoup à Trébizonde. Il n'y a plus que 10 à 15 mortalités par jour. On écrit de Rome : Qu'après avoir examiné la nouvelle constitution Romaine, quelques cardinaux auraient ajouté un article déclarant que toutes les réformes étaient complétées. Pie IX aurait effacé l'article d'un trait de plume en s'écriant : "On verra qui aura l'audace de me lier les mains."

PRIX COURANT DU MARCHÉ.

Table with 3 columns: PROVISIONS, s. D., c. D. Items include POTASSE, PERLASSE, FLEURS, BEUF, LARD, FROMAGE AMERICAIN.

En cette ville, samedi, le 4 du courant, à l'âge de deux ans, Marie-Louise-Emmeline, fille unique de M. Louis Beaudry.

Chère enfant, fraîche rose au parfum d'innocence, Qui t'éveillais hier, joyeuse à l'espérance, Ma fille, que j'aimais, de l'amour le plus tendre Je ne pourrai donc plus, ni te voir, ni t'entendre !

Quoi ! c'était pour l'oubli, et c'était pour la tombe, Qu'elle était fraîche et pure ainsi qu'une colombe ! C'était donc pour dormir, comme nous la voyons Qu'elle avait ses beaux yeux étoilés de rayons !

Pauvre petite enfant qui souriais si bien, Tu n'es plus qu'un corps froid, un souvenir, plus rien ! Mais si tôt ! mais si vite ! Et pourquoi chère morte, Nous a-t-il donc laissé l'aimer, puisqu'il t'emporte !

Mon Dieu ! pardonne un cœur navré par la souffrance, La foi, baume du ciel, m'apporte l'espérance ! A sa mère pour toujours elle n'a point dit adieu ! Nous la retrouverons un jour dans l'autre monde ! Enlevé chaste encore à notre fange immonde C'est un ange de plus près du trône de Dieu !

BANQUE DU PEUPLE. MERCREDI prochain, le 8 du courant, étant fête d'Obligation, (LA CONCEPTION) il ne sera pas d'affaires ce jour là à cette institution. B. H. LEMOINE, Caissier.

BANQUE D'EPARGNE De la Cité et du District de Montréal. MERCREDI prochain, le 8 du courant, étant fête d'Obligation, (LA CONCEPTION) il ne sera pas d'affaires ce jour là à cette institution. JOHN COLLINS, Caissier.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 7 DECEMBRE, 1847.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE DU } ELGIN ET KINCARDINE. CANADA. } VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc. A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de Notre Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, et à tous Nos Sujets bien-aimés à qui les présentes parviendront, ou qu'elles pourront concerner—SALUT: PROCLAMATION. ATTENDU que, de l'avis et consentement de Notre Conseil Exécutif de Notre Province du

D. ROCHON, AVOCAT, Rue Saint Vincent, No. 14.

TABEAU DES VENTES PAR DE SHERIFF, POUR DE MOIS DE DECEMBRE 1847.

Table with columns: Demandeurs, Défendeurs, Immeubles, Vente à, Dates, Heures. Lists various legal proceedings and property sales.

AUX ELECTEURS DU COMTE DE BEAUHARNAIS.

Je me rends à la réquisition d'un grand nombre et des plus respectables habitants de votre comté, et je viens aujourd'hui vous offrir mes services et briguer l'honneur de vous représenter en parlement.

LES SOUS-SIGNÉS Médecins et Chirurgiens, donnent avis qu'ils s'adresseront à la Législature Provinciale, dans la prochaine Session (ou dans la session suivante) suivant les délais pour demander le rappel de la dernière session incorporant la Loi de la Pratique Médicale, etc., etc.

AVIS.

LE MONSIEUR qui dans la matinée du 30 novembre dernier, ont occasion d'entrer dans le Bureau du Trésorier de la Cité et qui lui a alors échangé ses "VIEUX" GANTS DE PELLETERIE pour une paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligera infiniment ce dernier en revenant une seconde fois faire un nouvel échange.

PAYNE IMPORTATEUR DE VINS ET DE LIQUEURS.

OFFRE EN VENTE EN BOIS ET EN BOUTEILLES. SHERRY des qualités suivantes: Dry well flav'd P., G., or Bro' High flav'd full-bodied P., G., or Bro' Very Sup'r nutty flavoured Gold Very Sup'r Old Bro', rich and full bodied Old Salera, very dry and high flav'd Pale Very Old Sup'r rich Bro' Sherry Amontillado Pasado Manzanilla

AVIS A NOS ABONNES DES CAMPAGNES.

Nous prions ceux de nos Abonnés des Campagnes qui nous doivent quelque chose pour l'année 1847, de nous le faire parvenir au plutôt. Nous insistons sur les remises régulières; ceux qui ne veulent pas suivre nos conditions ne sont pas nos amis.

DILIGENCE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC.

TRAJET EN DEUX JOURS. Le public est respectueusement informé que les sous-signés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera MONTREAL et QUEBEC TOUS LES JOURS (excepté les Dimanches). Elle partira de l'Hotel LEBLANC, à Montréal, Place de la Douane.

COURS DE LANGUE FRANCAISE, EN 60 LEÇONS.

LE SOUS-SIGNÉ a l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette cité et des environs qu'il commencera CHEMIN, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; il se flatte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS.

NOUVEAUX LIVRES FRANCAIS. Le sous-signé vient de recevoir quelques Exemplaires de nouveaux ouvrages suivants, qu'il offre en vente.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTREAL.

AVIS est donné à tous les membres qui ont obtenu des prix aux différentes exhibitions qui ont eu lieu pendant l'été, que le montant du prix auquel ils ont droit leur sera payé en s'adressant à JOHN FROTHINGHAM.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTREAL A LACHINE.

TRANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PASSAGERS (excepté le Dimanche) entre MONTREAL ET LACHINE. [A commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme suit: De Montréal, 8 1/2 heures, A. M. 11 1/2 heures, A. M. 3 1/2 heures, P. M.]

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX. MARCHES AVANTAGEUX.

POUR LE COMMERCE ET LES FAMILLES. LOUIS PLAMONDON, se proposant de faire à la fin de l'année prochaine de grandes améliorations à son Etablissement actuel, désire fonder son fond de Magasin. A partir de ce jour il sera fait une réduction considérable sur les prix ordinaires.

MAGASIN DE MODES. ETABLISSEMENT PARISIEN.

MADAME ROLIEU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME.

BANQUE D'EPARGNE. DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.

EXTRAIT. MONTANT dû aux Dépositaires le 31 juillet 1847. £49417 0 9 30 Novembre. Montant déposé depuis le 31 juillet à cette date. £47850 7 1 do retiré do. £34214 3 8

PORTRAITS AU DAGUERRETYPE.

M. M. DESNOYERS a l'honneur d'informer le public de Montréal qu'il a ouvert ses CHAMBRÉS DE DAGUERRETYPE au No. 130, Rue Notre Dame, où il se propose d'exercer son art. M. D. peut prendre des portraits d'enfants à tout âge. Il se transportera aussi à la résidence de ceux qui le désireront.

Laines de Berlin.

MADAME WALTON a l'honneur d'offrir ses remerciements sincères au public, pour l'encouragement libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les derniers vaisseaux.

PLACES DE MOULINS DE PRIX.

AVIS est donné par le présent que les PLACES de MOULINS de PRIX, au Rapide Plat, à la Pointe aux Iroquois et à la Pointe à Ferran, au Canal de Williamsburg, seront louées à l'Enchère, MARDI, le 7 Décembre prochain, à l'HOTEL JOHNSON, à MARIATOWN, à MIDI.

SALONS D'EXPOSITION DE MODISTE.

MLLE. MAJOR. L'HONNEUR d'annoncer aux Dames de Montréal et des environs que ses SALONS D'EXPOSITION sont MAINTENANT OUVERTS; elle vient de recevoir les

MARCHAND-TAILLEUR.

Le Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier.

AVIS IMPORTANT.

HATEZ-VOUS DE VOUS ABONNER A LA REVUE CANADIENNE SI VOUS VOLEZ AVOIR 20 ALBUMS POUR RIEN EN SOUSCRIVANT.

CORPORATION DE MONTREAL.

TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe ou autrement, sont notifiées de PAYER IMMEDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction.

TERRE A VENDRE.

AVENDRE une excellente TERRE située sur le chemin de Lachine à six milles de Montréal, etc. à trente pieds du chemin de fer, contenant 50 arpens, dont 10 en bois de bout. S'adresser à M. FRS. Benoit, rue St. Antoine, ou au sous-signé aux Tanneries des Roland.

RESTAURANT DE COMPAIN.

MR. COMPAIN qui a été plusieurs années chef de la mess de deux brigades de carabiniers et du 77e régiment, ainsi que de plusieurs clubs, a nombre desquels était celui de la Régence où se trouvaient les plus célèbres gourmets, vient d'ouvrir un RESTAURANT au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St. Jacques, vis-à-vis la nouvelle Banque de Montréal.

A GRAND MARCHÉ.

FONDS DE MAGASIN DE £12,000, A vendre au No. 124, Rue Notre Dame, VIS-A-VIS L'EGLISE ANGLAISE.

LES SOUS-SIGNÉS informent respectueusement leurs nombreuses pratiques et le public en général qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin. Ils ont fait une déduction de plus de 25 par cent sur le prix courant des marchandises déjà évaluées à très bas prix et importés directement par eux.

EPICERIES, VINS, THE, &c.

Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et de Montréal, etc. Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à de bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit.

AVIS.

TOUTES personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Ecuyer, en son vivant Banquier de Montréal, sont priées de les présenter pour être réglées, et celles qui doivent à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-dessus, par le défunt rue St. François-Xavier.

MAGASIN DE Marchandises Seches.

ROBERT FORESTER a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame No. 103, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises Seches qui seront vendus à des prix très réduits parmi lesquels se trouvent les articles suivants: Drap surfin de toutes couleurs

ECOLE DE Medecine et de Chirurgie.

LES lectures à cette école, incorporée, commencent le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le 1er MARS d'AVRIL. Les lectures, à l'avenir seront données en français, comme suit: L'Anatomie. Dr. BISSARD. Les Accouchements. Dr. ARNOLDI. La Pratique de la Médecine. Dr. BAGLEY. La Chirurgie. Dr. MONRO. La matière médicale et la thérapeutique. Dr. J.E. CODRERE. La Chimie. Dr. SUTHERLAND. L'Institut de médecine ou physiologie. Dr. PELLER. La médecine légale. Dr. BOYER. La Chimie Médicale. Dr. BAGLEY. La Clinique Chirurgicale. Dr. ARNOLDI. N. B. Les élèves qui auront complété leurs cours cette école pourront avoir le degré de l'Université du Collège McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un "Annus Medicus," à ce collège.

AUX ETUDIANTS.

CEUX des Etudiants en Médecine qui désireraient pensionner en cette ville, trouveront chez Mme Sr. JULIEN des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir. 26 oct.

VERNIS SUPERIEUR. POUR TUYAUX DE POELES.

A vendre par M. PARKER & CIE. Pharmaciens, 103, rue Notre-Dame, Vis-à-vis la rue St. Jean-Baptiste. 29 oct.

